



COMPTE-RENDU DU CA DU 14 novembre 2016

Etaient présents : Jannik GICQUEL, Rozenn JOUAN, Jean-Christophe BOULLENOIS, Bruno CHEVALIER ; Jean-Yves DESETRES, Alain GICQUEL, Philippe LEFROID, Christian LEVITRE, Jacques LE FLOC'H, Jacques MEIGNEN, Jean-Pascal NOBILEAU, Jean-François OPPE, Patricia LAMBLA ; Jo ROUXEL

Absent excusé : Philippe BRIVOAL.

Remplir les pages vides du site : (rapporteur Patricia)

Certaines pages du site (Entraînements d'Hiver, la régata de l'AG, les croisières, organisation de manifestation, vie associative, formation) sont vides lorsqu'il n'y a pas activité annoncée ou en cours. Il est donc nécessaire qu'un texte présentant des informations générales concernant ces activités soit rédigé afin d'illustrer ces pages.

Les responsables des commissions s'engagent donc à rédiger ce texte concernant leur activité :

Régates : Jean-Pascal et Christian

Croisières : Alain et Jean-Christophe

Vie associative : Jean-Yves et Jean-François

Patricia se chargera de mettre en ligne et d'actualiser.

Information sur des logiciels de routage (rapporteur Patricia)

Claude Célibert, membre du club, nous propose de faire venir les personnes à l'origine de plusieurs logiciels de routage et de météo appliquée à la navigation (Sailgrib, Avalon croisière, QTVLM, Open Cpn)

Dates prévues mais non définitives 18 mars-1^{er} avril

Un doodle sera envoyé à tous les adhérents afin de connaître le nombre de personnes intéressées. Nombre déterminant dans l'organisation de ces matinées d'information.

Remise du chèque à la SNSM (Rapporteur Jean-Yves)

La remise du chèque à la SNSM aura lieu le samedi 19 novembre conjointement à l'animation « Beaujolais nouveau ».

Un chèque de 600 euros sera remis (500€ de don et 100 € en remboursement de location de salle)

Il serait envisageable d'augmenter le montant du don pour l'année 2017. Pour ce faire, il faudra mettre ce point à l'approbation des adhérents lors de la prochaine AG(30 septembre 2017)

Formation régates (rapporteur Jean-Pascal)

Une quinzaine de personnes était présente.

Les sujets abordés ont été : préparer son bateau, les priorités, les passages de bouées, le départ. De nombreuses autres questions ont été posées. Un bilan très positif.

Formation navigation (rapporteur Patricia)

Il y a 18 inscrits et en moyenne 15-16 présents dont beaucoup de nouveaux adhérents.

Le Père Noël (rapporteur Jean-Yves)

Le Père Noël viendra le jeudi 22 décembre.

La SNSM et le Comité des Fêtes sont OK.

Jacques Le Floc'h s'occupe des bonbons auprès de Leclerc. Christian Jego viendra avec sa sono afin que Philippe B. puisse faire l'animation.

On voit si Philippe B. peut se charger de l'achat des ballons ou bien Jean-François s'en charge.

La POGO (rapporteur Jean-Pascal)

Il y a peu d'espoir que l'AI POGO vienne cette année. Toutefois, il peut être envisagé un regroupement avec les plans Rolland. Mais pour cela il faut attendre le salon nautique où se feront les prises de contact.

Les courriels envoyés aux associations de propriétaires ont donnés quelques réponses : Maroudeurs, Blue Djinn, Bélouga.

Aujourd'hui, nous avons un courriel de l'association des Arpèges auquel Jean-Pascal répond.

Les Entraînements d'Hiver (rapporteur Jean-François et Jean-Pascal)

Le dimanche 13 novembre, il y avait 38 bateaux engagés.

Une réclamation a été déposée par un bateau. C'est André Le Neurès qui l'a prise en charge dimanche. Afin que cette réclamation revête un aspect pédagogique auprès de tous, elle sera analysée le dimanche 18 décembre, lors des derniers EH de la première session.

Il y a beaucoup de jeunes qui prennent des licences journalières mais qui pensent prendre des licences annuelles dès janvier 2017.

Dans l'ensemble les licences sont bien à jour.

Restent à gérer les changements d'équipiers de dernière minute sur certains bateaux.

Subvention CPM liée aux EH :

Deux bateaux sont éligibles pour la gratuité d'inscription aux Entraînements d'Hiver + les licences offertes au skipper et à ses équipiers pour les EH.

Par ailleurs 8 bateaux sont éligibles pour la gratuité d'inscription aux entraînements d'Hiver.

Le Comité de la Rade (rapporteur Jean-Yves)

Que fait le Comité de la Rade ?

- Il établit le « Calendrier des régates et manifestations nautiques du pays de Lorient » pour l'année à venir.
- Il coordonne les régates
- Il organise le challenge de la Rade (5 régates - 1 par club)
- Il assure l'édition du calendrier et son auto-financement par la recherche des annonceurs.

La présidence devrait revenir cette année et ce pour trois ans au CNML. Jean-Yves s'engage à prendre la présidence en collaboration avec Jean-Pascal et le soutien des membres du CA.

Le Conseil Portuaire (rapporteur Jean-Yves)

Le Conseil Portuaire se réunit lundi 21 novembre.

Parmi les demandes qui seront formulées :

- un cahier de réclamations
- le nettoyage des pieux
- l'aménagement de la cale (trait blanc en bas de l'escalier et trait blanc vertical qui a disparu)
- mettre les vieux pontons près de la cale de mise à l'eau du Gélén pour faciliter l'embarquement dans les embarcations.

De nouveaux contrats sont proposés au port de Locmiquelic :

- Garantie de services :10 mois dans le port et 2 mois à l'extérieur+ le passeportescalaes
- Terre-Mer : mise à sec chez Marine West à Pen-Mane et 5 allers-retours+15 nuitées dans le port + le passeportescalaes

Questions diverses

Jo Rouxel :

- propose la préparation d'amuse-gueules pour le Beaujolais nouveau et la remise de chèque à la SNSM.
- Demande l'achat de tapis pour le bar

Jean-François :

- précise que les garanties offertes par la licence se trouve sur le site de la FFV (http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/licences_clubs.asp)

- précise que l'invitation au colloque de la ligue a été déclinée puisque tombant en même temps que le WE de régates du 27 novembre et que les sujets ne nous concernent que modérément.

Patricia :

- propose de vendre l'Almanac'h du Marin Breton 2017 comme les années précédentes

Le point sur les adhésions fait apparaître un nombre important de jeunes.

Le prochain CA se réunira le **lundi 12 décembre 2016 à 18h30**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.